

L'enseignement de l'art en milieu scolaire s'étoffe

Les interventions des professeurs du conservatoire dans les établissements scolaires vont se multiplier dès la rentrée dans le cadre de la convention Éducation artistique et culturelle (EAC) entre l'agglomération et l'Éducation nationale. « *Trois nouveaux projets vont émerger cette année* », précise Laurent Meunier.

Une classe Cham

Dans les cités des comtes de Provence et de la basilique, il y a quatre classes-orchestre « *dont une au collège Lei Garrus de Saint-Maximin. Elle va se transformer à partir de septembre en Cham (classe à horaires aménagés musique, Ndlr). Les élèves passeront de deux heures de musique par semaine à cinq.* » De surcroît, les collégiens suivront des cours à La Croisée des arts (conservatoire maximinois).

Commencer la journée en chantant

Toujours à Saint-Maximin, mais à l'école Paul-Barles, le projet « Chanter au quotidien » va être mis en place avec l'ensemble marseillais de musique contemporaine Musicatreize. « *Une prof du conservatoire va interve-*



Des musiciens et autres artistes professionnels vont intervenir au sein des établissements scolaires de l'agglomération.

nir tous les jours et toute l'année dans trois classes de cet établissement. Elle va amener les écoliers sur des chemins incroyables, y compris dans la création contemporaine. » Les enfants vont ainsi commencer leur journée en chantant vingt minutes. « *Ils seront aussi invités à des répétitions de Musicatreize.* »

En chœur au Val d'Issole

Dans le cadre de l'EAC et avec un financement spécifique de la Drac,

le chant choral résonnera dans onze classes du Val d'Issole. Ce projet développé sur un trimestre permettra *in fine* aux écoliers de se produire au hall des expositions de Brignoles et à La Croisée des arts de Saint-Maximin, début mars. « *Ils seront en grand chœur accompagnés en direct par les profs du conservatoire. C'est un travail de fourmis, basique de chant, d'apprentissage pour donner le goût de la musique, de chanter ensemble.* »